

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU
CONSEIL SYNDICAL

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

Envoyé en préfecture le 07/02/2024

Recu en préfecture le 07/02/2024

Publié le

07 FEV. 2024

ID: 1057-200078798-20240201-12S240201D004-DE

SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN

57640 CHARLY-ORADOUR

délibération :
D_2024_1_4

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 01 février à 18 h 30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Nombre de délégués en
exercice : 13

Date de convocation du : 22 Janvier 2024

Présents : 10

Titulaires : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Monsieur EHLINGER Laurent, Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Monsieur PIERRON Florent, Monsieur TURCK Gilbert, Madame BERGER Delphine, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur HUBERTY René

Votants : 10

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur FREY Nicolas

**Objet : DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

Absent(s) : Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Monsieur SCHRECKLINGER Didier, Monsieur CAYOTTE Jean-Paul

Excusé(s) : Madame MARQUES Marie

Secrétaire de Séance : Monsieur René HUBERTY

Madame la Présidente propose au Conseil Syndical de débattre de l'orientation budgétaire pour l'année 2024 (Débat d'Orientation Budgétaire) et présente les bilans 2023 et les projets pour 2024 :

1. Bilan 2023

1.1. Principales réalisations 2023

• **Rivières** :

- Travaux de restauration des berges du ruisseau de Malroy à Argancy
- Réalisation du diagnostic de l'état environnemental et fonctionnement hydraulique du bassin-versant du ruisseau de la Bévotte
- Poursuite du suivi hydrologique des cours d'eau

• **Animation et volet administratif** :

- Mise à jour régulière du site internet,
- Rédaction rapport d'activité,
- Réalisation feuille d'info,
- Dépôt et suivi des demandes d'aide,
- Réponses aux diverses demandes des riverains, élus...

1.2. Bilan financier

Les travaux prévus sur le ruisseau de Malroy à Argancy ont bien été réalisés et payés en 2023 (14 497,20 €). L'étude diagnostic sur le bassin versant de la Bévotte, qui avait démarré au dernier trimestre 2022, a entraîné un paiement de 63 132 € en 2023.

La prestation relative à la première phase opérationnelle du programme de renaturation et de gestion du bassin versant des ruisseaux du Haut-Chemin (portant sur le recrutement d'un maître d'œuvre dédié), inscrite au budget 2023, n'a pas pu démarrer en 2023 en raison d'une consultation rendue infructueuse. Aucun paiement n'a donc eu lieu sur 2023. Ces dépenses sont à reporter au budget 2024.

Sur ces bases, le bilan financier 2023 devrait être le suivant :

	Montant	Recette	Reste à charge
Salaires Simon (+ charges) + frais secrétaire	49 000 €	38 000 € (subvention) 4 000 € (participation)	7 000 €
Indemnités élus	15 000 €	-	15 000 €
Charges de fonctionnement	11 000 €	-	11 000 €
Investissement	80 000 €	28 000 € (subvention) 2 000 € (affect. résultat)	50 000 €
TOTAL	155 000 €	72 000 €	83 000 €

Les cotisations des EPCI s'élevant à 100 000€ en 2023, l'excédent dégagé serait d'environ 17 000 €. Le montant de l'excédent de résultat de fonctionnement à reporter s'élève à 85 771 €. Le budget 2023 global est réalisé à 35% en dépenses et 67% en recettes pour le fonctionnement. C'est le décalage de du recrutement de maître d'œuvre en 2024 qui décale les investissements.

2. Projection 2024

2.1 Programmation technique

• Rivières :

- Recrutement d'un maître d'œuvre de niveau projet dédié à la réalisation des travaux d'aménagement sur les ruisseaux du Haut-Chemin,
- Réalisation d'opérations vitrines.

• Sensibilisation, animation :

- Réalisation d'entretiens individuels avec les agriculteurs concernés par la Bévotte,
- Publications de documents d'accompagnement des riverains (droits et devoirs, guide d'entretien des berges...),
- Actualisations régulières du site internet,
- Elaboration de documents de communication sur les actions du SMRHC (feuilles d'info),
- Vulgarisation des résultats du suivi hydro,

-...

2.2 Orientations pour le budget 2024

• Dépenses de fonctionnement

Le syndicat emploie 1 agent à temps plein (dont 20% sont dédiés à la mise en place d'actions sur le territoire du Syndicat du Billeron) : technicien rivière, emploi financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%.

Le syndicat emploie également 1 agent 2h par semaine pour le secrétariat et la comptabilité.

• Dépenses d'investissement

Les dépenses principales pour les travaux et études seront les suivantes :

- Prestation de maîtrise d'œuvre + AMO MATEC : 130 000 € TTC
- Travaux de démonstration environ 100 000 € TTC

• Recettes de fonctionnement

Les recettes seront constituées :

- De la participation des 3 EPCI : 200 000 €
- Des subventions de l'agence de l'eau Rhin-Meuse
- Des subventions de la Région Grand Est
- De l'excédent présent à la fin de l'année 2023

La participation des membres attendues pour 2024 est la suivante :

Envoyé en préfecture le 07/02/2024
 Reçu en préfecture le 07/02/2024
 Publié le **07 FEV. 2024**
 ID : 057-200078798-20240201-12S240201D004-DE

		Participations financières 2024	Participations 2023
Communauté de communes Haut- Chemin Pays de Pange	30,63 %	61 260 €	30 630 €
Eurométropole de Metz	16,51 %	33 020 €	16 510 €
Communauté de communes de Rives de Moselle	52,86 %	105 720 €	52 860 €

Il est proposé d'augmenter les cotisations des EPCI pour 2024 anticipant le programme de travaux à venir sur la période 2025-2030 et estimé à 2,6 M€ (détails ci-dessous).

Hypothèse haute		Hypothèse modérée TTC	
coût des travaux par km de linéaire		60 000 €	
Bévoitte	estimation issue de l'étude IRH	2 200 000 €	
Malroy	21 km	1 260 000 €	
Argancy	9 km	540 000 €	
Raverte	8 km	480 000 €	
TOTAL TRAVAUX		4 480 000 €	
REMUNERATION MOe		448 000 €	
		Bévoitte (priorité 1 uniquement) 1 200 000 €	
		Malroy 21 km 681 081 €	
		Argancy 9 km 291 892 €	
		Raverte 8 km 259 459 €	
		TOTAL TRAVAUX 2 432 432 €	
		REMUNERATION Moe 243 243 €	

Ce programme sera étalé sur 6 ans avec des tranches annuelles de travaux d'un montant de 400 000 €.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et après en avoir débattu, le Conseil Syndical approuve par 9 voix pour et 1 abstention le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

Le secrétaire de séance,
René HUBERTY



Emis le 01/02/2024, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

La Présidente,
Delphine BERGER



